

L'ACCENT PÉROLIEN

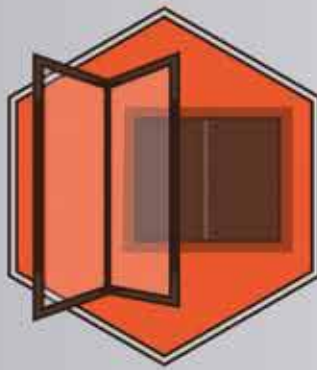
N°24 AOÛT SEPT. OCT. 2020 | www.ville-perols.fr



DOSSIER

**PORT, CADRE DE VIE, URBANISME :
LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS**

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



Email : contact@hexagonesud.net
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



4 | 5 ENTRETIEN

M. Jean-Pierre Rico

6 | 9 DOSSIERPort, cadre de vie, urbanisme :
les derniers aménagements**10 | 21 ACTU**École : Une rentrée dans le respect des règles
sanitaires
Entretien avec Cédrine Sunyer Orthopédagogue
Police municipale
Réserve Communale de Sécurité Civile
Mise en conformité du clocher
La magie de Noël
Drive test
Jumelage Franco-Allemand**22 | 24 ÉCONOMIE****25 | HOMMAGE**

Olivier Manadé

26 | 27 ASSOCIATIONS - SPORT**28 | 32 CONSEIL MUNICIPAL**

Compte-rendu



Chères Péroliennes, chers Péroliens,

Au moment où sortira l'Accent nous serons confinés suite à l'annonce du Président de la République. Une nouvelle période difficile se présente et nous allons la traverser tous ensemble, les règles sanitaires devront être strictement respectées, si nous voulons sortir du COVID 19.

Nous mettrons tout en oeuvre comme nous l'avons toujours fait pour accompagner les plus fragiles dans cette épreuve.

Nous vous tiendrons informés de toutes les décisions qui s'imposeront à nous.

Bon courage à vous tous. Prenez soin de vous.
A bientôt.

*Jean-Pierre Rico,
Votre maire*

PERMANENCES DU MAIRE

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur
RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au
04 67 50 45 01 ou par courriel à
cabinetdumaire@ville-perols.fr

**L'ACCENT PÉROLIEN**

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80 005
34473 Pérols CEDEX - Tél.: 04 67 50 45 00

Directeur de la publication: Jean-Pierre Rico

Rédaction & graphisme : Service communication
communication@ville-perols.fr

Crédits photos & illustrations:
Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Impression & publicité:
LPJ Hippocampe | Dépôt légal: Novembre 2020

Entretien avec Monsieur le Maire les projets de territoire

L'accent fait un point sur les projets de territoire avec Jean-Pierre Rico sur le mandat à venir.



Monsieur le maire, faisons le point sur les 15 projets de territoire évoqués pendant la campagne électorale :

Jean-Pierre Rico La liaison douce entre Pérols et l'aéroport va voir le jour rapidement. Les travaux ont débuté et s'achèveront à la fin du mois de novembre.

Concernant la création des deux bretelles routières au niveau de l'Arena, les travaux au niveau du KFC vont débuter en décembre, tandis que ceux prévus à hauteur du domaine de la Pailletrice débuteront en juin 2021. Ces travaux s'achèveront fin 2021.

Concernant la réalisation de l'échangeur des Levades, nous travaillons avec les services de la Métropole. Nous prévoyons une livraison fin 2023.

Où en êtes vous concernant la réalisation des résidences senior ?

J.-P.R. Le permis de construire de la 1^{ère} résidence senior à services, en location qui comprendra 70 logements, dans laquelle nous prévoyons une crèche au rez-de-chaussée, verra le jour avant la fin du mandat.

Nous travaillons avec les services de la métropole sur la création d'une seconde résidence senior à services qui serait en accession à la propriété.

Quand est-il du skate park ?

J.-P.R. La création du skate park, à l'initiative du conseil municipal des jeunes, deviendra quant à lui un pump park, un outil plus en vogue pour les jeunes puisqu'ils pourront faire du skate mais aussi du roller, de la trottinette et le lieu sera adapté aussi aux monocycles.

Dans ces temps de morosité économique pouvez-vous nous parler de la création du centre d'affaires ?

J.-P.R. Le permis de construire est purgé de tout recours.

Le bâtiment de 13 000 m² accueillera des entreprises. Certaines sont intéressées, dont une déjà basée sur la commune qui désirerait 6 000 m² avec pour perspective de créer 100 emplois dans les 3 mois après son installation, plus de 100 emplois dès le 1^{er} semestre 2021 et 200 à 300 emplois en 2022.

Pour les autres projets, nous avons lancé les études pour les mener à bien avant la fin du mandat avec 2 projets très importants.

Le premier projet est celui de la renaturation de la commune avec la ZAC du fenouillet. Il nous est primordial de trou-

ver des solutions avec la nouvelle gouvernance de la Métropole afin de sauver les acteurs économiques qui sont sur le site et amener une requalification de toute la partie inondable du fenouillet.

Deuxième grand projet au sud du territoire, celui du port de Pérols, des cabanes de Pérols et du triangle de l'Avranche.

Ce projet pèse 11.6 millions d'euros.

Nous avons à ce jour des assurances verbales d'avoir 10 millions de subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole, de l'agglomération des pays de l'or, de la commune de Mauguio et bien-sûr de Pérols. Donc on réactive le projet.

Nous avons, à ce sujet, reçu Coralie Mantion la Vice-Présidente de la Métropole en charge de la commission Aménagement Durable du Territoire, de l'Urbanisme et de la Maitrise foncière, à qui nous avons présenté les 2 projets.

Enfin au prochain Conseil Municipal, nous allons demander de nous laisser poursuivre la procédure concernant l'appel à projet sur le devenir de la cave coopérative, afin de lancer une consultation.

Montpellier Méditerranée Métropole une nouvelle délégation pour le maire



Jean-Pierre RICO, Conseiller Métropolitain délégué aux Aires d'accueil des gens du voyage.

Le nouveau président de Montpellier Méditerranée Métropole, Michaël Delafosse a souhaité que le Maire de Pérols Jean-Pierre Rico gère la délégation concernant les aires d'accueil des gens du voyage.

Jean-Pierre Rico La Métropole n'étant pas en conformité avec les aires d'accueil des gens du voyage, le Président a souhaité créer une délégation.

Un plan métropolitain a été mis en oeuvre concernant les aires d'accueil et les aires de grand passage à hauteur de 23 millions d'euros sur toute la durée du mandat.

J.-P.R. Cette délégation revêt pour moi et pour la commune de Pérols une importance capitale.

Nous n'avons cessé d'être «attaqués» sur

la commune de Pérols par les gens du voyage durant 6 ans, avec 2 types de population. D'un côté les évangélistes avec lesquels cela se passe bien, de l'autre côté nous avons subi une invasion intempestive et illégale avec notamment les «hongrois» qui sont essentiellement des roms, qui ont envahi nos aires commerciales et nos espaces libres laissant les sites dans des états lamentables.

Aujourd'hui avec l'aire de grand passage de Pérols la commune est en règle avec la loi Besson.

J.-P.R. Cette aire a coûté 2 millions d'euros à la Métropole, elle est équipée de compteurs d'eau et d'électricité, sur lesquels viennent se brancher les gens du voyage.

Nous n'avons plus besoin de passer par la case justice pour faire évacuer les sites illégaux. Nous demanderons au préfet de procéder à l'expulsion.

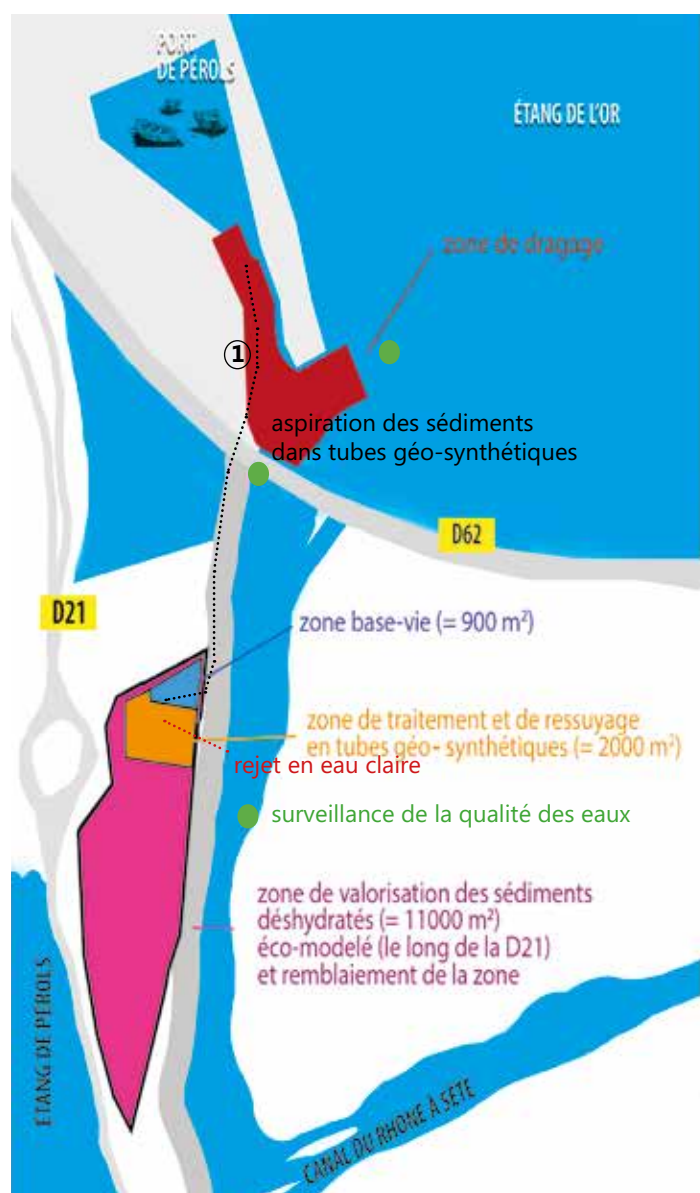
lutte contre la cabanisation

Une convention de traitement des raccordements provisoires ou illicites au réseau d'électricité dans le cadre de la lutte contre la cabanisation dans l'Hérault a été signée par le Préfet de l'Hérault Jacques Witkowski, le représentant du commandant adjoint de la région de gendarmerie d'occitanie, le directeur départemental de la sécurité publique et le directeur départemental d'Enedis, sur la commune de Pérols en présence du maire Jean-Pierre Rico.



Dragage du port pour une meilleure circulation entre les étangs et la mer

Les travaux de dragage du port s'achèveront avant les vacances de Noël.



Ces travaux ont pour but de redonner de la profondeur en eau pour faciliter la navigation des bateaux et la circulation hydraulique entre l'étang de l'Or et la mer, avec l'ouverture de la Passe sur l'Étang de l'Or, afin d'améliorer la qualité de l'eau des étangs et de redonner de la vie à la flore et la faune marine.

Le dragage se fera par aspiration, les sédiments seront acheminés dans des tubes géo-synthétiques ① jusqu'au terrain de l'Avranche.

Les sédiments, une fois séchés seront régalés sur le terrain en vue d'une renaturation du site (parc naturel urbain, espace de vie commun).

Le contrôle qualité de l'eau réinjectée sera suivi quotidiennement par le laboratoire Hydro Science de l'université de Montpellier. (station de mesure)

Les travaux de dragage en chiffres :

Profondeur actuelle 0.30 m.

Profondeur après travaux de dragage 1.20 à 1.40 m.

Financements :

Région Occitanie :

161 103 €

Etat - FNDDT :

148 146 €

Ville de Pérols :

227 763 €

Montant total des travaux :

537 012 €.

Pérols





Aménagement de l'esplanade Charles De Gaulle

Les travaux d'aménagement de l'esplanade Charles De Gaulle se poursuivent.

Après avoir aménagé la nouvelle voie devant la cave coopérative, l'avenue Marcel Pagnol ainsi que le parking et l'esplanade, place maintenant aux travaux de plantations, à la mise en place de mobilier urbain et à la signalisation.

Fin des travaux prévue en fin d'année.

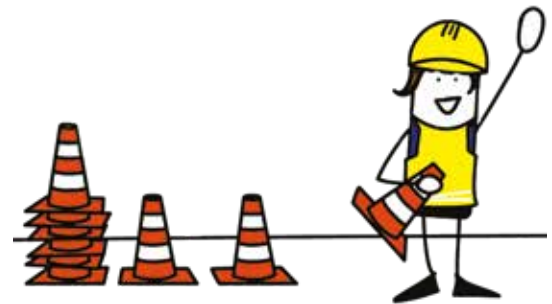


Changement de circulation pour faciliter le trafic



Depuis lundi 19 octobre, un changement de sens de circulation dans le quartier de la Noria a été mis en place afin de faciliter le trafic.

Modification de l'allée Jacques Brel (direct jusqu'à la médiathèque) et de la rue Gaston Bazille, sens inversé.



PPRI Révision du plan de prévention des risques d'inondation de la commune



PRÉFET DE L'HÉRAULT
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM 34)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) DE PÉROLS

Par arrêté préfectoral n°DDTM4-2020-18-15424 du 13/10/2020, Monsieur le Préfet de l'Hérault a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de Pérols.

Par décision n°2200070224 en date du 22/09/2020, Monsieur le vice-président du Tribunal Administratif de Montpellier a désigné Madame Danièle BERNARD-CASTEL, ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat, ressortie, en qualité de commissaire enquêteur.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34 - Bâtiment Coeur, 181 place Ernest Guéris - CS 89 556 - 34064 Montpellier cedex 02 - Téléphone : 04 34 46 62 10) est la personne responsable du projet, auprès de laquelle toute information relative au projet de plan peut être demandée.

L'enquête sera tenue en mairie de Pérols (Place Carnot, CS 8905, 34 473 PÉROLS CEDEX), siège de l'enquête du lundi 16 novembre 2020 au mercredi 16 décembre 2020 inclus, pour une durée de 31 jours.

Pendant la durée de l'enquête, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie et consigner ses observations et propositions relatives au projet de plan sur le registre d'enquête déposé en mairie de Pérols.

Le commissaire enquêteur recevra également les propositions écrites ou orales du public lors de ses permanences en mairie :

- le jeudi 19 novembre 2020 de 13h30 à 17h,
- le mercredi 2 décembre 2020 de 9h à 12h,
- le mercredi 16 décembre 2020 de 14h à 17h (clôture de l'enquête).

Le commissaire enquêteur pourra aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande (démotivé).

Les observations sur le dossier pourront également être présentées par voie électronique à l'adresse suivante : avis.enquete@ville-perols.fr en mentionnant l'objet « Enquête publique sur le PPRI de Pérols », au 18 novembre 2020 à 09h30 au 16 décembre 2020 à 17h. Ces observations dématérialisées seront publiées sur le site internet ci-dessous.

Toute correspondance relative au projet de plan soumis à l'enquête pourra, par ailleurs, être adressée en mairie de Pérols à l'attention du commissaire enquêteur :

Madame Danièle BERNARD-CASTEL, commissaire enquêteur
Préfet de l'Hérault des Territoires et de la Mer de l'Hérault
Mairie - Place Carnot - CS 8905 - 34 473 PÉROLS CEDEX

L'ensemble des observations écrites mentionnées précédemment relatives au dossier soumis à enquête publique, reçues par courrier, par mail, ou dans le cadre des permanences, sera insérée dans le registre d'enquête.

Le dossier d'enquête sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault, à l'adresse suivante : www.perols.fr/2020/09/22/avis-d-enquete-publique-sur-le-projet-de-revision-du-plan-de-prevention-des-risques-d-inondation-ppri-perols/

Un accès gratuit au dossier d'enquête dématérialisé sera possible au moyen d'un poste informatique mis à disposition du public dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault.

Une copie gratuite du dossier d'enquête dématérialisé sera possible au moyen d'un poste informatique mis à disposition du public dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 (hors jours fériés).

Dès leur réception par le responsable du projet, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au préfète de l'Hérault, ou sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi qu'à la DDTM de l'Hérault. Elle sera également publiée sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault dans les mêmes conditions de délai.

A l'issue de la procédure d'enquête, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de Pérols pourra être approuvé par Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Du 16 novembre au 16 décembre 2020, le dossier d'avis d'enquête publique sur le projet de révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de Pérols est consultable en Mairie.

► Dossier consultable en mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le commissaire enquêteur se tiendra en mairie à la disposition du public le 19 novembre de 13h30 à 17h00, le 2 décembre de 9h00 à 12h00 et le 16 décembre de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Pour ⊕ d'infos : www.ville-perols.fr

Rénovation éclairage public

lutte contre les nuisances lumineuses

Depuis 6 ans, la ville de Pérols se met en conformité suite aux décisions prises par le Ministère de la Transition Ecologique concernant la rénovation de l'éclairage public, afin de lutter contre les nuisances lumineuses. La ville aura définitivement cloturé la rénovation du patrimoine éclairage à la fin du premier trimestre 2021.

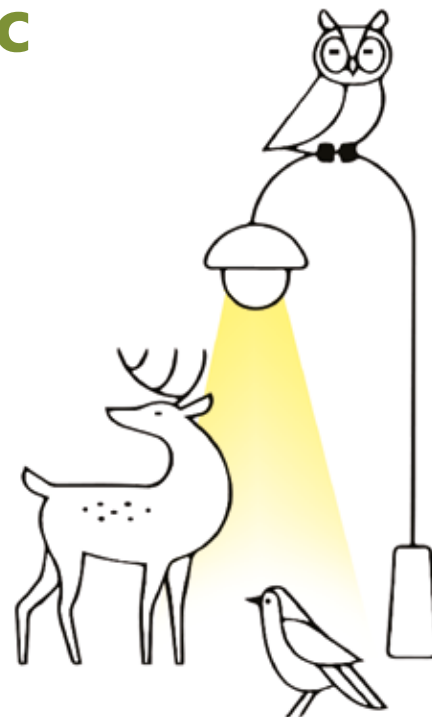
- Extinction des façades des bâtiments à 1h du matin au plus tard,
- Allumage des éclairages des vitrines des magasins à partir de 7h00 ou 1h00 avant le début de l'activité,
- Interdiction d'envoyer de la lumière vers le ciel,
- Seuils de température de couleurs à respecter.

Rappel des mesures à respecter :

- Extinction des éclairages (intérieurs et extérieurs) des bâtiments non résidentiels 1h après la fin de l'occupation des locaux,

► Pour ⊕ d'infos :

www.syndicat-eclairage.com



Incivilités

Pour faire suite aux excès d'incivilités, la police municipale a mis en place une adresse mail pour vous permettre de signaler des abus. Cela concerne la propreté de la voie publique, les dépôts sauvages d'ordures, les graffitis et tags. Les infractions seront sanctionnées d'une amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} à la 5^{ème} classe. Elles sont susceptibles de poursuites administratives et pénales.

► Stop incivilités

signalement@ville-perols.fr



RENTRÉE
SCOLAIRE
2020-2021



Rentrée des classes et distribution de dictionnaires

Pour faire face à la crise COVID 19, la vigilance est de mise.

Des bureaux individuels ont été livrés pendant les vacances de la toussaint dans les dernières classes où il y avait encore des bureaux doubles pour favoriser la distanciation sociale et permettre aux élèves d'être protégés.

La municipalité a décidé de suspendre les TOP (Temps d'Organisation Péroliens) afin d'éviter le transport et le mixage de groupe d'élèves.

Deux nouvelles structures de crèches vont ouvrir, une dans le secteur st-Vincent (Les mini pouces) et une sur

la zone d'activité de Manguio (Baby home).

Une distribution de dictionnaires a été réalisée en cette rentrée de novembre dans les écoles de la Guette et Font Martin.

NETAZUR

SERVICE ENTRETIEN

F. GUEDDARI 06 62 58 07 50

LATTES

netazureurl@bbox.fr



Produits et matériels 04 67 99 65 64 1999 - 2019



- Entretien / Réparation •
 - Vente / Reprise •
 - Cartes grises •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46

PORCELANOSA®

CARRELAGE - SALLE DE BAINS - CUISINE



CD21, Route de Carnon, Pérols
Porcelanosa.com

PORCELANOSA Grupo



Faire plus pour votre bien



kathy EL GHOMERI

votre conseillère en immobilier sur Pérols

☎ 06 01 95 20 79

ESTIMATION GRATUITE • visite virtuelle • diffusion à l'international

Site internet : kathy.elghomeri.capifrance.fr

Mail : kathy.elghomeri@capifrance.fr

LIBERIDERS

DEPUIS TOUJOURS NOUS ASSURONS LES RIDERS DU SCOOTER AU DRAGSTER

La Mutuelle des Motards est le spécialiste de l'assurance de tous les conducteurs de 2 et 3-roues à moteur, particuliers comme professionnels.

Elle protège depuis plus de 37 ans ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants, prévention comprise.

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, elle place l'humain au coeur de son fonctionnement.



LIBERTÉ ASSURÉE

SIÈGE SOCIAL

270 impasse Adam Smith
CS 10100 - 34479 PÉROLS

04 67 50 67 50

mutuelledesmotards.fr



Entretien avec Cédrine Sunyer Orthopédagogue

Cédrine enseignante depuis 20 ans,
nous fait découvrir le métier d'orthopédagogue.

Cédrine présentez vous

Je suis enseignante depuis 20 ans, j'ai depuis toujours été sensible aux élèves en difficultés que j'ai pu rencontrer dans mes classes. C'est en cherchant de nouvelles approches pédagogiques pour pouvoir mieux les aider, que j'ai découvert le métier d'Orthopédagogue, qui existe depuis des années en Belgique, au Canada et au Liban et se développe de plus en plus en France.

J'ai suivi une formation à l'École Française d'Orthopédagogie. (EFO)

J'ai ensuite ouvert mon cabinet qui se nomme REAGIR (Remédiation des Elèves en difficultés d'Apprentissage avec Guidance de leurs Intelligences au service de leur Réussite) à PérOLS.

Qu'est ce que l'orthopédagogie ?

L'Orthopédagogue est un « médecin généraliste » des apprentissages.

Il évalue, prévient et remédie aux difficultés scolaires des élèves.

Dans le suivi orthopédagogique, l'élève est au cœur de nos préoccupations, il s'agit de le réconcilier avec les apprentissages.

L'Orthopédagogie pour qui ?

Tous les apprenants de tout âge, primaire, collège, lycée, facs.

Les personnes en reconversion professionnelle, même les personnes âgées qui veulent maintenir une activité cérébrale par de l'activation neuronale.

Concrètement comment se déroule les séances ?

Chaque suivi est personnalisé. L'Orthopédagogue cible les difficultés constatées pour aider l'élève à développer ses potentialités.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la famille, l'équipe enseignante, et tous les professionnels qui gravitent autour de l'enfant (orthophonistes, psychologues, psychomotriciens...)

Notre pratique prend appui sur la recherche en sciences de l'éducation (pédagogie, didactique...) et en sciences cognitives (parmi lesquelles les neurosciences).

Chaque prise en charge débute par un bilan qui permet de recueillir des informations sur les difficultés scolaires

rencontrées, l'environnement de l'apprenant et son profil d'apprentissage.

A qui s'adresse le suivi ?

À tous ceux qui ont besoin de réguler leurs émotions, améliorer leur attention, acquérir une meilleure compréhension, développer leur mémoire, avoir des outils pour mieux s'organiser, planifier, apprendre la pensée visuelle (carte mentale et sketchnote), acquérir de nouvelles méthodologies et stratégies d'apprentissage, s'approprier des outils concrets pour apprivoiser leur profil atypique (DYS, TDA/H, Haut potentiel), avoir une aide pour apprendre à apprendre au vu d'un examen, et enfin avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de leur cerveau.

Durant le confinement le cabinet reste ouvert.

► Cédrine Sunyer - Orthopédagogue
Tél. : 07 49 10 33 34
6, rue de la Comète 34470 PÉROLS

L'élégance est une évidence,
Osez la différence...



@tds-promotion

TDS PROMOTION, acteur local et créateur d'habitat de qualité depuis 25 ans, a su développer le souci de la perfection et le sens du détail pour chacune de ses résidences. Une philosophie devenue une garantie.

TDS
PROMOTION

04 67 20 05 05 - tds-promotion.com - 770 Avenue Alfred Sauvy - 34470 PEROLS



Un juste retour aux sources

Jacques Gilles, connu de nombreux péroliens est de retour au sein des effectifs municipaux.

Membre de la police municipale de Pérols de 1987 à 2001 jusqu'au grade de Brigadier chef, Jacques a ensuite intégré en Avril 2001 celle de Castelnau-Lez.

Après 19 ans de bons et loyaux services, le menant de Brigadier-chef principal au grade de Chef de service de 2^{ème} classe, il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} Octobre.

Nous lui souhaitons la « RE » bienvenue.

véhicule de remplacement

Souvenez-vous, lors d'une course poursuite survenue fin mars, lors du confinement, un véhicule de la police municipale avait été accidenté et classé « épave » par les assurances.

Après quelques mois d'attente, les agents ont réceptionné leur nouveau véhicule flambant neuf.



De la terre à la pierre

faire éclore la vie



*finette - photo © V&V Photography

À partir d'un terrain nu, sélectionné pour son potentiel de développement, nous concevons des lieux de vie agréables et durables. Grâce à notre expertise de plus de trente ans, nos réalisations créent l'épanouissement de tous leurs habitants.

Un large choix de terrains à bâtir et appartements neufs dans le Montpelliérain



04 67 22 12 22 • angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE



24/24H
7/7J

Dépannages
Remorquages
Transports

Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérols
Tél. 0 467 710 720
Fax 0 467 274 898
montpellier.depannageperols@orange.fr



MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE

Partez de
chez vous

ATHÈNES
NANTES ROME
LISBONNE



 transavia

www.montpellier.aeroport.fr



Réserve Communale de Sécurité Civile s'engager pour Pérois

Jean-Pierre Rico a souhaité créer une Réserve Communale de Sécurité Civile. La RCSC est un outil de mobilisation civique créée par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.



Jean-Pierre Rico a confié cette tâche à son directeur de la sécurité/prévention et protection des personnes de la ville Vincent Alazard.

Une convention d'engagement a été signée entre les membres de la RCSC et le Maire.

Vincent Alazard :

La Réserve Communale de Sécurité Civile est constituée de 35 citoyens volontaires et bénévoles hommes et femmes de la ville de Pérois pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics

et des services de la collectivités afin de prévenir et gérer les risques présents sur le territoire de Pérois.

Nous avons des membres actifs du corps médical de Pérois, des artisans, des commerçants, des fonctionnaires territoriaux, du secteur de l'éducation et autres...

Il est bien de noter en ces temps difficiles, que toutes et tous ont souhaité donner de leur temps pour le bien de nos administrés.

En cas de crise, la RCSC pourra apporter son soutien aux populations sinistrées, en complément des actions engagées par les services municipaux et étatiques.

Elle ne se substitue en aucun cas aux services publics de secours et d'urgence.

Elle pourra également contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques présents sur le territoire communal ainsi qu'au rétablissement des activités après la crise.

#SOLIDARITÉ #PARTAGE #ÉCHANGE #CITOYENNETÉ #MOBILISATION
#RESPONSABILITÉ #INITIATIVE #ENGAGEMENT #SOUTIENS #PRÉVENTION #AIDE



RESERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

#JE M'ENGAGE POUR PÉROLS



POUR TOUTES DEMANDES D'INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENTS CONTACTER :

04 67 50 94 83 OU RESERVE-CIVILE@VILLE-PEROLS.FR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

 [FACEBOOK.COM/VILLEPEROLS](https://www.facebook.com/VILLEPEROLS)

WWW.VILLE-PEROLS.FR

*Pérols met l'accent
sur le civisme!* | Pérols



Mise en conformité du clocher Une nouvelle cloche pour l'église St Sixte II

Durant ce mois d'Octobre une mise en conformité
du clocher de notre église a été nécessaire.
En même temps, une nouvelle cloche a été mise en place.

Le Baptême de la cloche Marie Sixtine s'est déroulé le Dimanche 4 Octobre en présence de Monseigneur Carré du Diocèse de Montpellier, entouré d'une quinzaine de prêtres et de nombreux habitants de la commune, tout en respectant les gestes barrières, dus à la crise sanitaire.

Etaient présents des membres de la municipalité, autour du Maire Jean-

Pierre RICO, la députée Patricia Miralles, les membres du conseil municipal des jeunes, ainsi que le parrain et la marraine.

Durant 15 jours, Marie Sixtine à été exposée dans l'église. Ainsi les péroliennes et péroliens ont pu admirer le travail effectué par l'entreprise Bodet, qui a réalisé cette œuvre de 330 kgs.



Des noms gravés sur Marie Sixtine



Héloïse Baudin et Martin Pomé
(La marraine et le parrain de la cloche).

Héloïse fait partie du conseil municipal des jeunes et Martin de la Paroisse Stella Marie.

« Nous sommes très fiers d'être la marraine et le parrain de la cloche Marie-Sixtine et que nos noms et prénoms soient gravés dessus,

nous ne nous y attendions pas du tout. Aujourd'hui il nous tarde de monter en haut du clocher pour la voir installée auprès de sa grande sœur ».



Moment important de la montée et de l'installation de la cloche, sous les yeux du père Hervé Dus-sel curé de la paroisse et du maire Jean-Pierre Rico.



ACTU | FESTIVITÉ

La magie présente malgré tout...

À cause des restrictions dues à la crise COVID 19, la commune ne pourra pas organiser toutes les festivités de Noël initialement prévues.

Malgré tout à partir du samedi 5 décembre, la magie de Noël sera présente sur la place de la mairie. Il y aura une soirée illuminations, avec des jeux de lumières.

Nous invitons la population à illuminer leurs fenêtres ou leur balcon afin de créer une ambiance féerique.

Une parade de chars illuminés déambulera dans le cœur de ville. Le samedi 12 et dimanche 13 décembre, le marché de Noël sera organisé place de la mairie de 10h

à 18h en présence de différents exposants de cadeaux de Noël y compris alimentaires.

Le samedi 19 et dimanche 20 décembre de 10h à 19h la mairie organisera le marché d'antan place de la mairie.

Il y aura des structures de bois et de paille.

Les animaux de la ferme seront en liberté sur la place.

Il y aura des stands d'exposition, des gens en costumes d'antan pour donner un esprit folklorique au lieu.

Mario Marcou - 1^{er} adjoint.



Drive test covid 19

Du 17 août au 15 septembre un drive test covid 19 a été mis en place sur le parking du gymnase de la Tour.

En quelques jours, l'association des professionnels de santé de Pérols, avec l'aide de Labo Sud Pérols et du Maire de la ville Jean-Pierre Rico ont monté la structure. Sans être un centre de dépistage massif, ce drive a été créé initialement pour désengorger les laboratoires des alentours.

La demande a littéralement explosé en quelques jours. Depuis mi-septembre, une plus grosse structure a été mise en place à Garosud.

La structure de Pérols est toujours existante. La volonté du Maire a été de ne pas enlever le chapiteau.

► Pour se faire dépister contacter **Labosud.fr** ou votre médecin traitant.

Un grand merci à Labo Sud et à M. Jean Louis Stekanovic, aux 8 infirmières et infirmiers volontaires : Richard Chauvet, Edwige Pérez, Angélique Roger, Sophie Olombel, Agathe Abellan, Ingrid Couvellard, Amandine Lemaitre et Delphine Brissy.



► Cette année suite aux mesures d'hygiène mises en place liées à la COVID 19, le repas festif de fin d'année ne pourra avoir lieu.

En revanche, nous proposons aux péroliens*, de nous retourner ce coupon afin de bénéficier du colis gourmand.

COUPON | RÉPONSE

colis gourmand

Mme M.

Date de naissance :

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :

* Les personnes de 70 ans et plus en sont bénéficiaires.

Merci de retourner ce coupon avant le 23 novembre 2020.

Soit par courrier, dans la boîte-aux-lettres de la mairie ou du CCAS.



photo non contractuelle

Jumelage Franco-Allemand

La cérémonie



La cérémonie du jumelage Franco-Allemand entre la ville de Pérols et celle de Florsheim-am-main s'est déroulée, le samedi 3 octobre en présence de M. Jean-pierre Rico, Maire de Pérols, de M. Jean-Marc Leiendeckers, Conseiller municipal délégué aux cérémonies, à la Citoyenneté, aux Anciens Combattants et aux devoirs de mémoire, des adjoints M. Olivier Boudet et Mme Bernadette Conte-Arranz, M. Bernard Comas, Président du jumelage Florsheim-am-main et Pérols et Mme Nadine Gruner, Directrice de la Maison Heidelberg.

Jean-Pierre Rico : - « c'est un moment fort de se retrouver ce jour, 3 octobre, jour de la fête nationale Allemande »

Bernard Comas soulignera de son côté : -« nous avons tissé des liens forts avec la ville de Florsheim depuis le 20 juin 1992, date de la signature du jumelage à Pérols ».

Cette année, pour cause sanitaire, les déplacements entre les deux villes n'ont pu avoir lieu. Les cours de la langue Allemande en visioconférence sont maintenus et un correspondant « jeunes » a été désigné en la personne de Dorian Estève.



Cosca vitaminez votre intérieur



Corrine, styliste et décoratrice d'intérieur a créé la marque COSCA sur la commune.

Ici, tout est fabriqué de main de maître par Corrine.

Décoration d'intérieur, bijoux, sacs à main tout est fabriqué maison.

Les sets de table personnalisés imprimés sur bâche 100 % recyclable.

Un coup d'éponge et Hop ! c'est propre. La saleté ne s'incruste pas.

De la même façon, vous

pouvez faire réaliser vos nappes de table sur mesure.

Corrine vous propose aussi des bijoux et des sacs à main, des pièces uniques.

► **Cosca**

06 11 96 86 17

www.cosca.fr



San sushi

San shushi vous propose une restauration japonaise (Sushi - Sashimi - Poke bowl - Maki - Sushi bowl - Sushi tulipe...)

► **Le ⊕ offre spéciale du mois**

Un menu à 9,90 euros offert à partir de 18,90 euros d'achat - Sur place ou à emporter

Horaires : Tous les jours 11h-15h (sauf Dimanche Midi) 18h-23h.

Tél. : 06 09 87 93 46

  sansushi

Avenue Marcel Pagnol 34470 PÉROLS

(Arrêt Etang de l'Or - Terminus TRAM Ligne 3)



Toutes les saisons

Nouvelle épicerie - Fruits et légumes

Alimentation Générale.

Venez découvrir cette petite épicerie de quartier.

► **Le ⊕ ouvert le dimanche**

Rue de l'Hôtel de ville

Horaires : tous les jours

9h - 13h / 16h - 20 h

Le jardin de Nana

Depuis début août, le Jardin de Nana vous accueille du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h30.

Le samedi et le dimanche de 9h00 à 12h30.

Ici tout est local, que ce soit fruits ou légumes de saison.

Audrey vous propose aussi du vin, du fromage et de la charcuterie de qualité. Côté épicerie, vous trouverez une large gamme de produits artisanaux.

► Le ⊕ le drive

Possibilité de commander votre panier de fruits et légumes, planches apéritives, poulet roti... le vendredi soir, le samedi et dimanche midi.

Réservations : 06 16 42 98 88

  lejardindenana

1815, avenue Marcel Pagnol 34470 PÉROLS
(Arrêt Etang de l'Or - Terminus TRAM Ligne 3)



La P'tite Cour

Un nouvel établissement de restauration a vu le jour fin août sur la commune. Le restaurant La P'tite cour, dans son esprit cour et guinguette baigne dans un cadre de verdure plaisant et apaisant. Quelques 25 places intérieures sont proposées, ce nombre tient compte des mesures sanitaires et une trentaine en extérieur.

Pour le patron de l'établissement Alban Le Bouvier, titulaire d'une formation de l'école hôtelière La Colline et avec une grande expérience nationale et internationale, sa cuisine ce veut être simple et raffinée. Secondé par une cheffe, issue elle aussi de la formation hôtelière et avec beaucoup d'expérience, Ihssane Aida, qui apporte une touche créative à ses plats mais aussi des saveurs des cuisines du monde.

Les produits frais et de saison apportent un changement de carte qui évolue environ toutes les 5 à 6 semaines. Une sélection de vins régionaux, accompagne la sortie de la nouvelle carte, un caviste apportant son avis sur les vins accompagnant les plats.

Pour Alban et Ihssane, un seul objectif : « Nous souhaitons que les gens qui viennent chez nous passent un excellent moment, voient dans notre cadre un certain dépaysement ». L'accès est facile par le parking des arènes. Une façade, verte style pub irlandais, indique le restaurant.


► La P'tite Cour

9, rue Kleber

Ouvert du mardi au samedi

12h / 14h30 - 19h / 22h30

Tél. 04 67 50 53 77

 lap'titecour



Espace beauté Belle & Naturelle

Pascale vous accueille sur rendez-vous pour vous prodiguer de multiples soins que ce soit du visage, des soins du corps, des palpers roulés, des massages, de la réflexologie, de l'épilation, du maquillage, de l'onglerie ou encore du rhaussement de cils.

Un large choix pour vous mesdames.

Pascale vous propose également si vous le souhaitez des soins à domicile.

► **Le ⊕ l'offre du moment - 20% pour toute nouvelle cliente sur présentation du présent article.**

Tél. : 06 09 53 09 52
15, rue du Courreau Pérols



LITTÉRATURE | LUC VITOU

Focus

sur le roman de Luc Vitou, Pérolien

Les Sentinelles du Pays de l'Or
« Ce livre, c'est l'histoire d'un village de petite Camargue confronté à la proximité d'une grande ville, Montpellier, à travers la vie d'une famille très librement inspirée de la mienne.

C'est le récit de la lutte, suite à un fait divers dramatique, d'un élu progressiste moderne et réformateur et de cette famille ancrée dans le territoire et la tradition.

Par le biais d'une enquête et d'authentiques anecdotes, il parle de l'effacement des particularismes locaux au profit d'une certaine uniformisation culturelle. Il critique

une façon de concevoir la politique et l'aménagement du territoire.

Il décrit enfin la préservation des traditions camarguaises qui ont permis à Pérols, de maintenir du lien, de garder une âme et de rester pittoresque et attachant » Luc Vitou.

► Points de vente à Pérols :

Pérols'Tabatière, 5, place Folco Baroncelli
Loto Presse, 40, Grand Rue
Boucherie Vitou, 32, Grand Rue





Au revoir Olivier

Olivier Manadé nous a quittés brutalement samedi 26 septembre. L'annonce de son décès a résonné dans tout le village et plus loin encore, tellement il était apprécié de toutes et tous. Convivial, chaleureux, Olivier était toujours présent pour les autres.

Un coup de blues et hop !! il vous ouvrait les portes de chez lui et vous faisait découvrir des plats dont lui seul avait le secret, en écoutant des morceaux de musique aussi insolites les uns que les autres.

Un vibrant hommage lui a été rendu dans les arènes en présence de sa famille et de ses amis.



Entente sportive de Pérols Nouveau bureau, nouvelle dynamique

L'entente sportive de Pérols, le club de foot, a pris un nouvel envol cette saison.

Depuis le mois de juin une nouvelle équipe dirigeante est en place.

Dorian Estève et Benoit Le Moan, les co-présidents ont mis en place un nouveau bureau et des Pôles d'activités avec à leur tête des personnes qualifiées et compétentes.

« L'objectif de l'équipe dirigeante est de redynamiser le club, ramener de la convivialité.

Au niveau sportif, Arthur Prost entraîneur de l'équipe première cible d'avantage le recrutement sur les jeunes du village, et cela fonctionne puisqu'en ce début de championnat sur les 4 premiers matchs nous comptons 3 victoires ».

Les objectifs sur les 3 prochaines années :

Maintien de l'équipe 1^{ère} en Régionale 3
Création d'une équipe U20 Elite
Les -15 et - 17 ans en Régionale

Nouveauté cette rentrée 2020 :

création du Baby Soccer à partir de 3 ans

Le Bureau :

Co Présidents :
Dorian Esteve
Benoit Le Moan
Secrétaire :
Sylvain Cottignies

Membres :

Geoffrey Dervis
Ludovic Ramos
Enzo Muscaridola
Dominique Louche
Gilles Kadzielawa
Eric Champagnac
Charles Ghizoli

Un nouvel organigramme :

Pôle Logistique : Romuald
Pôle Initiation : Chebli Medhi
Pôle Formation : Yacine Khiari
Pôle Séniors : Nicolas Salvador
Conseiller sportif : Joffrey Dervis



Associations

Crise COVID 19 oblige, la municipalité à préparer au mieux la rentrée des associations.

Des réunions d'informations ont eu lieu en présence de Jean-Pierre Rico, maire de Pérols et Olivier Boudet, adjoint au sport, aux associations et à la vie associative.

Au niveau sportif, en plus des réglementations de chaque fédération sportive, la ville a mis en place un protocole, pour chaque association comprenant :

- Un kit de désinfection

- La nomination d'un référent COVID
- Un formulaire de tracing personnalisé

Le plateau de La Tour en extérieur (derrière le gymnase éponyme) facilite la pratique de certaines disciplines qui ont su s'adapter à la situation.

Le Forum des associations du mois de septembre ayant dû être annulé, la municipalité a dû s'adapter et quelques al-

ternatives ont été mises en place telles la possibilité pour les associations de pouvoir communiquer sur les panneaux d'affichage électoraux mis à leur disposition, la création d'une page facebook « vie associative pérolienne » ou encore la communication sur les panneaux lumineux de la ville.



La Métropole de Montpellier,
le Département, la Région,
**unis pour la transition écologique
et les mobilités zéro-carbone**

Simulez votre aide sur montpellier3m.fr/aideveloelec



**Jusqu'à 1150 €
d'aides**

des collectivités et de l'État
pour l'achat

d'un vélo électrique

Dont 500 € d'aide de la Métropole de Montpellier,
pour tous les habitants du territoire,
pour tout vélo acheté entre le 1^{er} novembre 2020 et le 31 août 2021.

AFFAIRES GENERALES

Délégations du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseil d'administration du CCAS - Fixation du nombre de membres.

Conseil d'administration du CCAS - Désignation des représentants de la Commune.

Commission communale des impôts directs - Etablissement de la liste des contribuables proposés au directeur des services fiscaux.

Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M) - Désignation des représentants de la commune - Assemblée Spéciale des Collectivités - Conseil d'Administration - Assemblée Générale.

Société Publique Locale L'Or Aménagement - Désignation du membre de l'assemblée spéciale et du représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Société Publique Locale Occitanie Events - Gestion du Parc des Expositions et de la Sud de France Arena - Désignation du représentant au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO) - Désignation des représentants du port au conseil d'administration.

Désignation du correspondant Défense.

METROPOLE

Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M) - Approbation du rapport du Président de l'Assemblée Spéciale des Collectivités - exercice 2019

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Convention de servitude pour la pose de coffrets d'alimentation Enedis sur la parcelle AW197 - Autorisation de signature.

Autorisation en vue de lancer la procédure formalisée d'appel d'offres du marché n°2020M07 relatif à l'assistance technique avec approvisionnement en denrées alimentaires et produits nécessaires à la confection des repas scolaires et autres et de signer toutes les pièces de ce marché.

Convention avec l'association de Maintien des traditions camarguaises - Exercice 2020 - Autorisation de signature.

Convention avec l'association Club Taurin Lou Razet - Exercice 2020 - Autorisation de signature.

Ajustement de la provision pour risque : recours en responsabilité auprès du Tribunal Administratif Commune de Pérols / Centre Départemental de Gestion de l'Hérault - Année 2020.

Décision modificative n°1 - Budget de la Commune 2020.

Abattement taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) exercice 2020 - Covid-19.

RESSOURCES HUMAINES

Indemnités pour l'exercice de fonction des élus locaux.

Formation des élus locaux.

Autorisation d'emploi de collaborateur de cabinet.

Création des postes contrat 3.3.2 catégorie C - Secteur éducation enfance jeunesse.

Recrutement de vacataires pour les manifestations taurines - exercice 2020.

Règlement des heures supplémentaires au personnel de la police municipale à titre dérogatoire.

L'EXTRAORDINAIRE EST
**TOUJOURS
TENDANCE**

RENCONTREZ
NOS DÉCORATEURS !

CHAISE
À partir de
299€

BoConcept Montpellier à Pérols

Zac du Fenouillet | Avenue George Frêche | 04 67 64 11 58

www.boconcept.com

BoConcept®

L I V E E X T R A O R D I N A I R E



ADMR

pour tous, toute la vie, partout

- Ménage
- Repassage
- Aide aux seniors
- Service Handicap
- Soins
- Jardinage
- Bricolage
- Garde d'enfants
- Téléassistance selon commune



Maison des services
Les Mimosas
89, Grande rue - 34470 Pérols
Tél. 04 67 17 08 96 - perols@admr34.fr
www.admr34.fr

POUSSE - CLANET
Espaces Verts
Pépinière - Jardinerie

Mon Savoir Vert donne vie à vos Jardins depuis 1955

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Société Service à la personne ACCES SAP :
Bénéficiez d'un réduction/ déduction d'Impôts pour l'entretien de votre Jardin

Avenue Paysagère – Maurin – 34970 LATTES
Tél : 04 67 27 68 66 – Fax : 04 67 27 40 04
Email : contact@pousse-clanet.fr
www.pousse-clanet.com

AFFAIRES GENERALES

Création des commissions municipales permanentes : Cadre de vie, Urbanisme et développement durable - Qualité de vie, Vivre ensemble et Animations - Commerces & Cœur de ville - Finances & Commande publique - Culture, Communication & Protocole - Solidarité & Affaires sociales - Enfance & Jeunesse - Vie associative & Sport - Ressources humaines & Emploi.

Commission communale d'accessibilité - Modification.

Collège Frédéric Mistral - Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration.

Crèche associative Les Pitchouns - Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration.

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Constitution de la commission d'appel d'offres - Conditions de dépôt des listes des candidats.

Constitution de la commission d'appel d'offres - Election des membres titulaires et suppléants;

Adoption du règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres.

Constitution de la commission de délégation de service public - Conditions de dépôt des listes des candidats.

Constitution de la commission de délégation de service public - Election des membres titulaires et suppléants.

Autorisation en vue de lancer la procédure adaptée d'un marché de travaux et de signer toutes les pièces du marché n° 2020M09 de travaux neufs et d'entretien des bâtiments de la commune (6 lots).

Redevance spéciale : collecte des déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères Exercice 2020.

Exonérations diverses liées à la crise sanitaire Covid-19.

Modalités d'exonération et de remboursement de frais d'inscription - Ecole municipale de musique - COVID-19.

Décision modificative n°2 - Budget de la Commune 2020.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement sur poste permanent : contrat 3.3.2 catégorie C - Pôle Rayonnement territorial.

Modification du tableau des effectifs.

CONSEIL MUNICIPAL | SEANCE DU 08 OCTOBRE 2020

FINANCES

Régie centrale Education n°427 - Sous régie Ecole de musique - Demande de remise gracieuse.

Attribution de subventions exceptionnelles - Associations Vélo Club Métropolitain - Prévention Routière - Amicale des Pompiers de Palavas Les Flots - APF France Handicap - AMF 34 en soutien aux départements sinistrés du Gard et des Alpes-Maritimes.

Décision modificative n°1 - Budget du Port.

Avenant n°2 au marché n°2017M10 relatif à la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un dispositif de vidéo-protection urbaine avec la société CIRCET- Autorisation de signature.

Avenant n°3 au marché n° 2016M14 relatif à l'assistance technique avec approvisionnement en denrées alimentaires

et produits nécessaires à la confection des repas scolaires et autres - Autorisation de signature.

Avenant n°2 au marché n° 2018M04 relatif au nettoyage et à l'entretien des 2 groupes scolaires élémentaires et autres bâtiments communaux - Autorisation de signature.

Autorisation de signer la convention GAZ 6 ayant pour objet la mise à disposition de marchés de fourniture, d'acheminement de gaz naturel et services associés passés sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP.

RESSOURCES HUMAINES

Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque santé.

Du 2 au 29 novembre

Fêtons notre **BIO** anniversaire !

Venez participer à nos animations
et à notre grand tirage au sort* !



De nombreuses
**OFFRES BIO
& LOCALES**
à découvrir en magasin !

Indépendant pour plus de Générosité.

À bientôt dans votre magasin bio

Pérols

Espace Humbert - 830 Avenue George Frêche
Tramway 3 - arrêt Ecopôle ou Parc Expo

Du lundi au samedi : de 9h00 à 19h30
Le dimanche : 9h00 - 13h00
09 81 67 54 03

Retrouvez nos actualités et le détail de notre BIO anniversaire
sur www.lavieclaireromtpellier.com -   [lavieclaireromtpellier](https://www.instagram.com/lavieclaireromtpellier)

*voir conditions et règlement en magasin.
SARL BIONUANCE - 5150400610003

RELIEF GE

GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
INGENIERIE AMENAGEMENTS VRD



G. de TURCKHEIM

VOUS ACCOMPAGNE
POUR TOUS VOS PROJETS
TOPOGRAPHIQUES
ET FONCIERS

Bornage - Division
Lotissement - Copropriété
Division en volumes
Plans des lieux
Plans d'intérieur
Plans des façades
et coupes

J. DANIS

VOUS ACCOMPAGNE
POUR TOUS VOS PROJETS
AMENAGEMENTS VRD
(Voirie Réseaux Divers)

Aménagements urbains
Aménagements
de lotissement et ZAC
Infrastructure VRD
Etudes Hydrauliques
Phases :
AVP-PROJET-ACT-EXE-DET

Tél. : 04-67-20-97-20

Mail : montpellier@reliefge.fr

45, rue Jérémy Bentham CS 90033
34473 PÉROLS

www.reliefge.fr

NOUVEAU AU FENOUILLET

CHASSEUR
Access 
Mode 

Chaussures / Maroquinerie

MARQUES

Néro Giardini ■ Geox ■ Mephisto ■ Timberland
NO NAME ■ Requins ■ Remonte. ■ Clarks

-20% sur le 2^{ème} Article

NON STOP 10h00-19h00
du lundi au samedi

PÉROLS / La Grande Motte / Juvignac

ZAC le Fenouillet - Tél. 04 67 63 25 31



► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

La gestion municipale : aucun changement.

Le début du mandat est à nouveau marqué par un refus catégorique du maire de baisser les impôts, et une poursuite de dépenses malvenues dans une période de restrictions : 180.000 € supplémentaires pour les festivités taurines cet été, embauche d'un architecte, 155.000 € pour le dragage du port qui ne devait rien nous coûter ! Un marché de travaux supérieur à 5 M € sur 4 ans a été engagé sur les bâtiments communaux. Bonne nouvelle ? Malheureusement NON car SANS programme prévisionnel d'investissement, SANS vision des besoins prioritaires pour les lieux de vie et de partage de la ville, SANS projet structurant pour Pérols, il ne servira pas à préparer l'avenir mais à gérer le présent. De surcroît, sur décision du maire, ce marché ne sera même pas débattu par la commission d'appels d'offres. L'intérêt collectif du nouveau plan de circulation autour de la place de La Noria reste à démontrer. Connaissez-vous des entrées de ville auxquelles on accède par un parking ? N'aurait-il pas été préférable de travailler en amont avec les habitants de Pérols par une concertation ? La concertation, c'était pourtant bien une promesse de campagne, non ? Pendant l'été, le maire a remplacé en catimini la seconde représentante de Pérols à la Métropole, aucune communication ni explication, c'est inquiétant. Bonne fin d'année à tous.

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

Premiers mois de mandat : Les Péroliens doivent-ils régler l'addition de promesses de campagne pas toujours avouables ? D'un côté, le maire (et son groupe majoritaire) nous affirme son intention de réduire les effectifs municipaux d'une trentaine d'Equivalent Temps Plein et commence pourtant son nouveau mandat en faisant valider en Conseil Municipal de nouveaux recrutements dont la nécessité est loin d'être évidente, vous l'interprétez comment ? De son côté, le groupe «d'opposition» Unir Pérols fustige publiquement les festivités de cet été et s'associe pourtant à la majorité, en toute discrétion, pour voter l'attribution d'une subvention de 20.000 € (7 fois plus qu'en 2019) à une association pour participer à l'organisation de ces mêmes festivités ! Sans doute rien à voir avec la présence du président de cette association sur la liste de Mme Gianiel... Transparence et éthique, valeurs que nous portons, sont les seuls garde-fous contre toute tentation de clientélisme.

Cathy Prost, Laurent Taton, Caroline Sarochar

LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

L'équipe majoritaire travaille face aux difficultés toujours plus grandes qui s'annoncent au fil des jours. Nous ne sommes plus en campagne électorale, nous devons agir pour le bien collectif sachant que notre moteur n'est pas le bien-être de tous mais celui de chacun d'entre nous.

Dès le lendemain de la prise de parole du Président de la République, la cellule de crise COVID 19 a été reconduite.

Le Maire a assisté au bureau extraordinaire de Montpellier Méditerranée Métropole.

La réserve citoyenne de sécurité civile a été activée.

Une réunion de coordination avec les professionnels de santé a été organisée.

La banque alimentaire reste ouverte le mercredi, avec le soutien opérationnel de la réserve communale de sécurité civile.

En plus de la crise COVID 19, nous sommes en alerte vigipirate renforcée, la police municipale sera présente devant les écoles et le collège.

Aujourd'hui, nous sommes tous anti covid, il faut vous protéger, nous protéger.

FLUNCHEZ notre goûter pâtissier !

À PARTIR DE
3€05

Y'a que chez **flunch** qu'on peut fluncher

C. C I A L A U C H A N - P É R O L S



crédit photographique © Hervé Abbadie



TOURRE SANCHIS
ARCHITECTURE & URBANISME DURABLES

CHÂTEAU LEVAT
70 ALLÉE ALMA MAHLER 34000 MONTPELLIER
T. +33 4 67 665 320 E. +33 4 67 665 322
AGENCE@TOURRESANCHIS.COM

L'orangerie
Résidence Sénior
Pégase immobilier / Kaufman & Broad

FDi

NOTRE PASSION, L'EXIGENCE IMMOBILIÈRE

FDi GROUPE

04 67 69 66 00 • WWW.FDI.FR

@7 Center - Immeuble H@RMONIE
501, rue Georges Méliès - CS 10006 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3

realisation : cabinet publicis - tel. 04 67 66 32 40

MARCHÉ

Tous les samedis matin
Place Georges Brassens et rue Gaston Bazille
de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols
Messes : mardi 9h00 - samedi 18h30
www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie Montpellier et Agglomération

1 bis rue Brueys - Montpellier
Renseignements : 04 67 92 19 27
www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avéroès

Rue Emile Picard - Montpellier
Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier
Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr
mairie@ville-perols.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02
urbanisme@ville-perols.fr
Lundi & mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 04 67 50 45 45
Rue Font-Martin
www.famille.ville-perols.com
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Fermé le jeudi matin

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

FRANCES Vincent & CHAUVET Mélanie, Delphine	13/07/2020
LECOMTE Romain, Jany & PEYROUTON Shirley, Elisabeth	01/08/2020
JOLY Victor, Paul, Henri & ROSSI Lahiana, Alicia, Estelle	10/08/2020
LEPAGE François, Louis, Camille & MÜLLER Joya, Sarah, Louisa	22/08/2020
GIEZEK Arnaud, Tanguy, Wenceslas & CHERIF Carole, Louise, Julie	28/08/2020
BAUDSON Christophe, Bernard, Georges & DELGADO Denise	28/08/2020
PY Jean-Claude, Jacques & BOCQUET Marie-Pierre, Annette	29/08/2020
TACHAT Fabien & HIBERTY Lydiane, Georgette, Denise	29/08/2020
PADIAL Enrique, Ezequiel & PEYRE Flora, Georgina	05/09/2020
VESPER Alain, Patrick & SOLAS-BEAUMONT Maryvonne, Denise	19/09/2020
HANNOY Denis & GOUIN Valérie, Cécile, Irène	10/10/2020

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

CHACON Colette	01/08/2020
THIÉBAUD Laurent, Michel, Jacques	04/08/2020
BLATIÈRE Maryse épouse MASELLI	05/08/2020
SAMAZAN Bernard	05/08/2020
ABID Oussama, Mohamed	06/08/2020
LAUSSEL-QUATREFAGES Eliane, Aimée Vve LOUSTALET	06/08/2020
SZYMONIK Jean-Claude	07/08/2020
CANTALA Thérèse, Marie-Louise Vve GREGOIRE	22/08/2020
SOUDÉE Marcel, Jean	01/09/2020
UTZEL Christian, René, Jean-Marie	03/09/2020
JEANNIN Monique, Jacqueline Vve FABIANI	04/09/2020
LOCUSSE Colette, Marie-Thérèse	04/09/2020
BARÉ Arlette, Jeannine, Henriette	14/09/2020
CUPERLY Roger	15/09/2020
BIARD Gérard, Louis	22/09/2020
SAMIEZ Cathy, Brigitte épouse LEVEL	25/09/2020
MANADÉ Olivier, Antoine, Raymond	26/09/2020
ANTOLIN Ascencion, Juana Vve GIMENEZ	27/09/2020
KISTLER Marie, Madeleine, Christiane	28/09/2020
DEMORY Georges, Maurice	29/09/2020
SPIEGEL Annie, Pierrette Vve OUDENOT	01/10/2020
LOUBIERE Denise, Régina, Elmie épouse THEULE	01/10/2020
CARRIÈRE Philippe, André, Christian	05/10/2020
VERGNES Geneviève, Louise, Eugénie Vve DENIS	05/10/2020
PERSÉGOL Marylène, Jeanne épouse MICHEL	06/10/2020
BELDA Florentine, Jeanne Vve DAUDET	15/10/2020
PALAUSI Marie-Thérèse, Anne Vve JAURION	16/10/2020
EXCOFFON Roger, Auguste, André	20/10/2020

Le GROUPE NG PROMOTION, Créateur d'habitat unique



Le groupe NG, un promoteur passionné

Créée en 2007, NG Promotion bouscule les codes de la promotion immobilière et dévoile une philosophie nouvelle de l'habitat.

L'art, la connectivité, l'innovation et la mise en lumière constituent l'ADN NG et sont au cœur de toutes ses créations.

Avec 5 agences implantées en France, 1000 logements livrés, 22 résidences, NG ne cesse de se développer en proposant toujours **des projets emblématiques à des emplacements privilégiés, comme la résidence MIND à La Grande-Motte et SKYWAY à Montpellier, quartier Nouvelle Mairie.**

A l'écoute des besoins actuels, NG propose une offre multi-produits lui permettant de conquérir tous les marchés, logements sociaux, accession libre, commerces et bureaux...

Le groupe NG est définitivement tourné vers un futur innovant, car plus que jamais, **l'avenir nous inspire...**

EN AVANT-PEMIÈRE
PROCHAINEMENT

PÉROLS
Résidence LE CLOS DES ÉTOILES



LA GRANDE-MOTTE
Résidence MIND



LOI
PINEL

PTZ



PRADES-LE-LEZ - Résidence PURA VIDA



LATTES - Résidence LES LOGES D'ARIANE



L'AVENIR NOUS INSPIRE...

04 67 55 22 33
www.ngpromotion.fr

1321, av. de la Pompignane
34000 MONTPELLIER



KEOPS

Immobilier Pérols

Votre bien à la Une



Sur notre site web

Sur nos mailings

Sur nos newsletter

Sur les réseaux sociaux

Sur les sites web immobilier

En vitrine agence

Shooting photos

Home Staging

Estimation offerte

C'est pourtant simple de ne pas se tromper !

